

Son rôle ?

Anticiper les difficultés, trouver les points d'appuis et les ressources pour favoriser l'inclusion et la réussite de l'élève.

Identifier les obstacles présents dans l'environnement scolaire et proposer les aménagements adaptés aux besoins éducatifs particuliers.

Pour qui ?

Pour tout membre des équipes éducatives du Pas-de-Calais du premier degré ou du second degré,

- concerné par l'accompagnement à la scolarisation d'élèves avec un Trouble du Spectre de l'Autisme,
- en appui des équipes pédagogiques et des équipes de circonscription, en partenariat avec les pôles ressources, les services médico-sociaux et hospitaliers, les praticiens libéraux,
- en partenariat avec les familles.

Comment solliciter le professeur ressource autisme ?

- Pour une sollicitation du Professeur Ressource Autisme dans le 1er degré, la demande doit être transmise à l'IEN de circonscription et à l'IEN ASH.
- Pour une sollicitation du Professeur Ressource Autisme dans le 2nd degré, la demande doit être transmise par le chef d'établissement.

Secteur d'intervention sur l'ensemble du Pas-de-Calais

Calais ASH



Plus d'informations et de ressources sur le site ASH 62, rubrique Ressources

ou en scannant le code ci-dessous



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Professeur Ressource Trouble du Spectre Autistique



Marlène DELATTRE

DSDEN du Pas-de-Calais
20 Boulevard de la Liberté
CS 90016
62021 ARRAS Cedex

Tél : 03 21 13 09 10

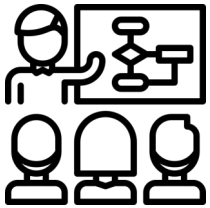
Mail : [dsden62.ressourceautisme@ac-lille.fr](mailto:dsd62.ressourceautisme@ac-lille.fr)

Les missions du PR-TSA

Conseil et Accompagnement des équipes

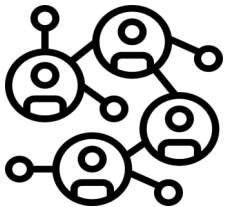


- Réseau TSA 62 :
 - Co-pilotage et animation (recensements et formations des personnes ressources)
 - Relais pour les situations les plus complexes et sortant du champ d'action du réseau
- Sans substitution au réseau TSA et pour les situations les plus complexes : évaluations des besoins, conseils pédagogiques, dispositions matérielles, mises en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques.
- Travail en partenariat avec les coordonnateurs des réseaux départementaux et les CPC sur chaque circonscription ASH du département.



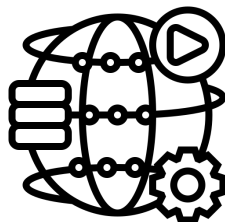
Formation et sensibilisation

- Élaboration de parcours de formation
- Intervention dans le cadre des formations sur les TSA et autres TND (Troubles du Neuro-Développement), inscrites au plan académique ou départemental



Partenariat

- Exerce des missions en lien étroit avec les partenaires (CRA, MDPH, ARS, ESMS, PCPE, HDJ, CMP, CAMSP, libéraux...)
- Liaison entre le pôle formation, le Service École Inclusive et les réseaux départementaux



Elaboration et mise à disposition de ressources

- Élaboration d'outils à destination des enseignants et des équipes éducatives
- Apports de ressources pour favoriser la scolarisation des élèves avec un TSA (voir site ASH 62)
- Développement des outils numériques adaptés aux élèves avec TND (Troubles du Neuro-Développement)